



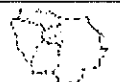




Championnat Interclubs toutes catégories				LD#
	Performances prises en compte pour les qualifications aux finalités régionales Référence départementale			25m
	5 et 6 novembre 2011		Poule R1 : LD1 Poule géographiques : LD2 à LD?	
	Toutes Catégories	Compétition par équipe de clubs		
	Envoi des bordereaux d'équipe : 14 octobre 2011 Parution au BO de la composition des poules : 20 octobre 2011 Engagements PCE : 24 octobre 2011			

■ Date de la compétition

Samedi 5 et dimanche 6 novembre 2011

■ Lieux

Une poule régionale (R1) et plusieurs poules géographiques.

Il serait préférable pour limiter les déplacements que, pour chaque département, 3 piscines au moins soient proposées.

La poule R1 est gérée par le Comité Régional, les poules géographiques par les organisateurs proposant des piscines.

■ Equipement

Bassin de 25 mètres. Chronométrage automatique pour la poule régionale.

■ Catégories d'âge concernées

Toutes catégories.

■ Programme

1 ^{ère} réunion : SAMEDI	2 ^{ème} réunion : DIMANCHE
10x100m Nage Libre Dames 10x100m Nage Libre Messieurs 400m Nage Libre Dames 100m Dos Messieurs 200m Dos Dames 1500m Nage Libre Messieurs 50m Nage Libre Dames 100m Brasse Messieurs 200m Brasse Dames 100m Nage Libre Messieurs 200m Nage Libre Dames 100m Papillon Messieurs 200m Papillon Dames 200m 4 Nages Messieurs 400m 4 Nages Dames	400m Nage Libre Messieurs 100m Dos Dames 200m Dos Messieurs 800m Nage Libre Dames 50m Nage Libre Messieurs 100m Brasse Dames 200m Brasse Messieurs 100m Nage Libre Dames 200m Nage Libre Messieurs 100m Papillon Dames 200m Papillon Messieurs 200m 4 Nages Dames 400m 4 Nages Messieurs Pause 15 minutes 4X100m 4 Nages Dames 4X100m 4 Nages Messieurs

■ Règlement sportif

Toutes les rencontres se dérouleront le même week-end, en bassin de 25 mètres homologué.

Chaque équipe sera composée de 10 nageurs (3 nageurs, au maximum, pouvant participer à deux épreuves individuelles seulement) et toutes les épreuves inscrites au programme doivent être nagées. Les équipes qui ne respectent pas ces deux critères ne peuvent pas être classées. Toutes les équipes présentées par un club doivent respecter cette règle.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10x100m Nage Libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Lorsque les titulaires du relais 10x100m Nage Libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.

Pour les différents niveaux de la compétition, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la (ou les) équipes précédentes soient complètes.

Concernant la poule régionale R1, deux équipes par club pourront être qualifiées. Les autres équipes du club peuvent participer aux niveaux inférieurs.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région.

Tout forfait en poule R1 (équipes titulaires) entraîne une amende forfaitaire de 300 € par équipe. Un forfait déclaré à partir du 25 octobre entraîne une amende de 500 €. Si aucune équipe par sexe n'est engagée quelle que soit la poule (R1 ou géographique), l'amende ne sera pas appliquée.

En cas de forfait d'un, ou de plusieurs clubs, dans une poule, les clubs (dans l'ordre du classement), du niveau inférieur sont qualifiés (dans la limite du nombre de réservistes définis dans le règlement).

Toute équipe forfait au niveau de la poule R1 est déclassée dans les poules régionales géographiques. La participation de cette équipe à ce niveau lui confère les mêmes possibilités de classement dans cette compétition et de montée que les autres équipes.

En cas de forfait à partir du 25 octobre en poule régionale géographique, une amende de 60 € sera appliquée.

Précision :

- Les nageurs doivent être en possession de leur licence (elles peuvent être réclamées par le juge arbitre)

- Nous attirons l'attention sur la réglementation concernant les transferts. *"Tout nageur transféré, quel que soit son statut ou sa nationalité, non répertorié sur les grilles de séries, ne peut participer aux interclubs que s'il s'est fait connaître auprès de la Commission des Séries afin d'obtenir son intégration dans les grilles de séries de la FFN.*

Pour les championnats interclubs départementaux, régionaux et nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant aux grilles des collectifs mondial et européen, et de série national senior, en vigueur dans les règlements sportifs." (Source – Spécial Règlement FFN)

■ Classement

Finales : A l'issue des finales des 5 et 6 novembre 2011, seront définies les qualifications de la saison suivante.

Classement : Le classement des équipes de club, s'effectue à la table de cotation fédérale.

Les points des relais ne sont pas doublés.

En cas d'égalité, l'addition des performances des 2 relais, départagera les équipes de clubs.

■ Modalité d'engagements

Pour le **14 octobre 2011**, les clubs devront faire parvenir au Comité Régional le bordereau d'engagement indiquant le nombre d'équipe Dames et Messieurs en poule géographique et la confirmation de participation de leur(s) équipe(s) en poule R1. **Aucune équipe ne sera retenue en absence de bordereau à cette date.**

Les Bordereaux seront fournis par le Comité Régional au format word sur <http://www.cif-natation.fr>.

Le Comité Régional communiquera dans le B.O. du 20 octobre 2011 la composition des poules.

Les clubs devront faire parvenir leurs engagements au Comité Régional (format PCE) pour le 24 octobre 2011 par mail à : engagements@cif-natation.fr.

Toute équipe engagée le **14 octobre 2011** et non confirmée le 24 octobre 2011 sera considérée comme forfait. **Aucune nouvelle équipe ne sera acceptée après le 14 octobre 2011.**

■ Transmission des résultats

Les résultats de chaque poule devront parvenir au Comité Régional pour le mardi 8 novembre 2011 par mail à : engagements@cif-natation.fr. Les fiches de course et les bordereaux établis lors de la réunion, seront envoyés au Comité Régional dans la semaine qui suit. Le classement général final sera publié dans le B.O.

■ Réclamations

Date limite des réclamations : le 26 novembre 2011

■ Récompenses

Poule R1 : les 3 premières équipes dames et messieurs recevront une coupe et 10 médailles.

Les organisateurs des poules géographiques sont libres de remettre des récompenses selon leurs souhaits.

■ Officiels

Un officiel par équipe engagée (R1 ou poules départementales) devra être fourni par les clubs. *Exemple : 3 équipes engagées (2 filles et 1 garçons) = 3 Officiels.*

■ Liste des équipes qualifiées en poule régionale (et réservistes)

POULE R1	
Dames	Messieurs
STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE (équipe 1)	STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE (équipe 1)
ES NANTERRE (équipe 1)	ES NANTERRE (équipe 1)
ES MASSY NATATION (équipe 1)	ES MASSY NATATION (équipe 1)
LAGARDERE PARIS RACING (équipe 1)	LAGARDERE PARIS RACING (équipe 1)
AAS SARCELLES NATATION 95 (équipe 1)	SN VERSAILLES (équipe 1)
AC BOULOGNE-BILLANCOURT (équipe 1)	CERGY PONTOISE NATATION (équipe 1)
CSM CLAMART (équipe 1)	AAS SARCELLES NATATION 95 (équipe 1)
CERGY PONTOISE NATATION (équipe 1)	ES NANTERRE (équipe 2)
NOGENT NATATION 94 (équipe 1)	CSM CLAMART (équipe 1)
SN VERSAILLES (équipe 1)	SCUF PARIS (équipe 1)
AQUA CLUB PONTAULT-ROISSY (équipe 1)	AQUA CLUB PONTAULT-ROISSY (équipe 1)
CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE (équipe 1)	S.M MONTROUGE (équipe 1)
CN EPINETTES PARIS (équipe 1)	U.S CRETEIL NATATION (équipe 1)
CSN GUYANCOURT (équipe 1)	NOGENT NATATION 94 (équipe 1)
AC VILLEPINTE (équipe 1)	MOUETTES DE PARIS (équipe 1)
CLUB DES NAGEURS DE PARIS (équipe 1)	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE (équipe 1)
AS LE PLESSIS-SAVIGNY (équipe 1)	CN VIRY-CHÂTILLON (équipe 1)
ES MASSY NATATION (équipe 2)	NEPTUNE CLUB FRANCE (équipe 1)
CN VIRY-CHÂTILLON (équipe 1)	AC VILLEPINTE (équipe 1)
LAGARDERE PARIS RACING (équipe 2)	AC BOULOGNE-BILLANCOURT (équipe 1)
SN MONTGERON (équipe 1)	SN VERSAILLES (équipe 1)
CN ST-MICHEL-SUR-ORGE (équipe 1)	ES MASSY NATATION (équipe 2)
CN BRUNOY-ESSONNE (équipe 1)	ES VITRY (équipe 1)
ES VITRY (équipe 1)	US JEUNESSE MITRY-MORY (équipe 1)
En cas de forfait, les équipes réservistes sont :	
U.S CRETEIL NATATION (équipe 1)	CLUB DES NAGEURS DE PARIS (équipe 1)
LAGNY-SUR-MARNE NATATION (équipe 1)	YERRES NATATION (équipe 1)
MOUETTES DE PARIS (équipe 1)	BOIS-COLOMBES SPORT (équipe 1)
YERRES NATATION (équipe 1)	AS LE PLESSIS-SAVIGNY (équipe 1)
ES NANTERRE (équipe 2)	ENTENTE 95 SANNOIS-MONTIGNY (équipe 1)
AULNAY-SOUS-BOIS S.N (équipe 1)	CERGY PONTOISE NATATION (équipe 2)